

Concile de Trente. Cette convention amicale sera observée invariablement & à perpétuité, tant par Sa Sainteté & les souverains Pontifes ses successeurs que par Sa M. Impériale, en qualité de duc de Milan & de Mantoue, & par ses héritiers & successeurs aux mêmes duchés.

MALTE (*le 4 Juin.*) Les corsaires barbaresques paroissent avoir été informés à tems, que nos galeres & autres vaisseaux de guerre se sont réunis à la flotte espagnole, pour aller bombarder leur capitale; depuis quelques jours, il rodoit dans nos environs une quantité extraordinaire de ces pirates, déterminés sans doute, à se prévaloir de l'absence de nos forces maritimes, pour s'emparer des navires qui nous arrivent. Notre gouvernement instruit de leur dessein, n'a pas manqué d'armer au plutôt deux chebecs, ainsi qu'une galiote tripolitaine, enlevée depuis peu. Ce petit nombre a suffi pour les écarter; nous venons d'apprendre qu'aux environs de l'isle de Candie, l'un de nos chebecs s'est rendu maître d'un bâtiment algérien, chargé de riz, de café & de toiles: tout l'équipage, qui consistoit en 54 hommes, a été fait prisonnier.

## A L L E M A G N E.

VIENNE (*le 3 Juillet.*) L'Empereur qui étoit allé jusqu'à Neustadt à la rencontre de l'Archiduc - Grand-Duc de Toscane, & de l'Archiduc son fils, en revint le 30 du mois dernier au château de Laxembourg,